

Image not found or type unknown



contrat assurance vie avec beneficiaire designé

Par **emma**, le **13/10/2008** à **15:05**

est ce que le contrat d'assurance vie rentre t il dans la succession ?
ma maman m'a designée comme beneficiaire avec mon fils à parts egales
Est ce que mes frères et soeurs peuvent me reclamer une part ?
Merci de bien vouloir me repondre